



# Lutte contre les violences faites aux Femmes Le 25 novembre, toutes et tous mobilisé.es !

Malgré #MeToo et #BalanceTonPorc, les violences sexistes et sexuelles persistent y compris dans nos entreprises. L'engagement est crucial, y compris au travail pour faire changer les choses. Toutes et tous ensemble, rejoignons les manifestations / rassemblements du 25 novembre, journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes.

Les remarques indécentes répétées, les blagues sexistes, les attitudes et gestes non sollicités restent le quotidien de nombreuses travailleuses. Face aux agressions sexuelles et au harcèlement, les victimes se heurtent trop souvent à des directions qui entravent leur démarche. Pire, elles doivent fréquemment lutter pour que les rôles ne soient pas inversés, leurs agresseurs étant perçus comme des victimes et elles, comme des coupables. Dans quel but ? Préserver l'image de l'entreprise ? Se protéger entre « amis » et / ou « hommes » ? Quoi qu'il en soit, ces pratiques sont intolérables !

représentants syndicaux et élu-es. Ils et elles sont là pour vous accompagner dans vos démarches, vous informer sur vos droits, les acteurs et actrices de la prévention à solliciter, les dispositifs réglementaires existants, les associations à contacter. Nous appelons à la grève sur l'ensemble de notre convention collective afin de participer aux manifestations qui en fonction des départements auront lieu le 22 ou le 25 novembre.

## VICTIMES, TÉMOINS, NE RESTEZ PAS SEUL-ES.

La lutte contre les violences sexistes et sexuelles est aussi une préoccupation syndicale, vous pouvez donc prendre contact avec vos



## **.. Et dans notre convention collective !**

Dépôts des années, nous essayons d'ouvrir les négociations sur un accord pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles ainsi que pour l'égalité professionnelle dans notre convention collective (P2ST). Rappelons que le dernier accord égalité professionnelle date de 2009... Depuis quelques mois, notre ténacité a été récompensée par l'ouverture des négociations ! En parallèle, nous avons proposé et obtenu que les personnes victimes de violences puissent percevoir une aide par le Haut Degré de Solidarité de notre convention collective. Evidemment, nos patrons, majoritairement hommes, dans un monde de femmes (66% des salarié-es contre 45% dans le reste de l'économie), ne s'intéressent que très peu au sujet et font tout pour ne pas avancer sur le sujet afin d'éviter quelques dépenses supplémentaires. Encore un mauvais calcul de leur part pour éviter les arrêts maladie et les prud'hommes...

**Dans la société, dans les entreprises, dans nos syndicats,  
nous continuons toutes et tous à lutter pour que toutes formes de violences cessent !**

### **En chiffres :**

- Selon le rapport annuel sur l'état des lieux du sexism en France en 2019, 99 % des femmes déclarent avoir déjà été victimes d'un acte ou commentaire sexiste :
- Pour 86% d'entre elles, elles ont entendu « tu as tes règles » quand elles sont de mauvaise humeur ;
- Pour 84 % d'entre elles, elles se sont fait siffler dans la rue;
- Pour 73 % d'entre elles, elles ont eu une remarque sur leur physique qui évidemment était hors contexte;
- Pour 54% d'entre elles, elles ont subi une blague ou remarque à caractère sexuel.

Sur le lieu de travail, ces manifestations sont parfois différentes mais restent aussi néfastes. Dans les deux enquêtes successives du Conseil Supérieur de l'Égalité Professionnelle, 80 % des salarié-es cadres et 74 % des non-cadres déclarent régulièrement être confrontées à des remarques ou des attitudes sexistes sur leur lieu de travail.

### **Le sexe ordinaire c'est quoi ?**

L'humour et le sexe ordinaire sont une combinaison répandue et tolérée, les réponses sont souvent : « vous n'avez pas le sens de l'humour, c'est une blague, c'est juste pour rire, c'est du second degré, on ne peut plus rire de rien ! ». L'humour sexiste contribue à renforcer les stéréotypes de sexe et des rôles sexués. Disons qu'on peut rire de tout mais pas avec tout le monde et le lieu de travail reste un endroit où toutes les blagues ne sont pas à faire.

Les interpellations familiaires qui conduisent à s'adresser aux femmes en employant des termes tels que « ma petite », « ma mignonne », « ma belle » ... visent à dévaloriser et infantiliser.

Considérer que certaines tâches sont des spécificités dites « féminines » (par exemple considérer que les femmes doivent effectuer les travaux manuels « délicats », ou systématiquement faire le café, la vaisselle...), ou au contraire, considérer que conduire un train, être dans un poste d'aiguillage... sont des métiers d'hommes et que les femmes n'ont rien à y faire.

**La fausse séduction :** Remarques sur l'apparence physique, la tenue, la coiffure qui ont pour effet de ramener les femmes au statut de femme-objet.

**Les considérations sexistes sur la maternité ou les devoirs familiaux** comme « Je ne sais pas si on peut lui confier cette mission. Avec ses enfants, elle n'arrivera pas à tout faire. »

Le tout est d'identifier les paroles et comportements sexistes qui pour beaucoup n'ont rien de bien grave mais qui au quotidien pèsent sur les femmes.

## **Livret agir syndicalement contre les VSS au travail :**



**Pour prendre contact : SUD P2ST 25 rue des envierges 75020 Paris**

Nom : ..... Prénom : ..... Ville : .....

Mail : ..... Téléphone : ..... Entreprise : .....

 @syndicatsudcallcenter  
@sudsolidairesprestataires

[www.sudptt.org/prestataires](http://www.sudptt.org/prestataires)

 0661704949